

SCI Michel THOMAS

De: SCI Michel THOMAS [scimt@sfr.fr]
Envoyé: jeudi 30 septembre 2021 17:59
À: 'Vincent RICHARD'
Objet: SCI Michel THOMAS : Compte-rendu de gestion 3T21 - observations

Cher Monsieur,

Le compte-rendu période 3T21 appelle les observations suivantes à prendre en compte lors du prochain avis d'échéance (1T22) :

- la provision sur charges est de 2.200 € et non de 2.500 € se reporter à la régularisation de charges en date du 17/03/2021 établie par GERLOGE
- la provision Taxes Foncières est de 8.600 € et non 6.600 € (8.600x3 sur 1/2/3Taa et régularisation sur 4Taa)

Bien cordialement

Th. THOMAS

De : Vincent RICHARD [<mailto:v.richard@cabinetgerasco.com>]
Envoyé : jeudi 30 septembre 2021 11:47
À : SCI Michel THOMAS
Objet : Compte Rendu de Gestion

Cher Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint votre compte rendu de gérance arrêté au 30/09/2021 et restons à votre écoute pour toutes précisions complémentaires.

Sentiments dévoués,



Vincent RICHARD

Comptable Gérance
Ligne gestion locative : 01 47 83 27 27
Ligne directe : 01 47 83 42 10
v.richard@cabinetgerasco.com

Cabinet Gerasco
69, avenue de Suffren - 75007 Paris
www.immocity.com



Merci de prendre en compte l'environnement avant d'imprimer cet e-mail

CONFIDENTIEL

«Ce message est à l'attention exclusive des destinataires désignés. Il peut contenir des informations confidentielles. Si vous le recevez par erreur, merci d'en informer sans délai l'expéditeur. Le contenu de ce message ne pourra engager la responsabilité du Cabinet GERASCO que s'il a été émis par une personne dûment habilitée agissant dans le strict cadre des fonctions auxquelles elle est employée et à des fins non étrangères à ses attributions. »